

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Lundi 28 Août 2023 19H.00

Présents : Michel AUDOUARD, Alain BANDRIER, Céline COLAS, Xavier COURCAUD, Hélène COUTANCEAU, Karel DUBOIS, Patrick GAUTIER, Stéphane GOURSEAU, Chantal GROLLEAU, Christophe KLEINHANS, Geoffroy LEMBERT, Dominique MARCHAND, Jean François NGOME, Jean Pierre TOURNIER, André TRUS et Mickaël VIRE.

Salariés : Pierre DAVID et Carole LACROIX.

Excusés : Frédéric GOUE, Patricia GOUÉ, Thomas PERTUS et Philippe RAFFOUX.

Début de la séance à 19H10

Ordre du jour :

1. Préparation de l'Assemblée Générale de rentrée des Clubs
2. Comptes-rendus des Commissions (lecture des rapports)
3. Elaboration du mémento
4. Table ronde des Commissions
5. Révisions éventuelles des statuts
6. Questions Diverses

Nous commençons la réunion par une minute d'applaudissements suite au décès de France JEAN qui avait été membre du CA du Comité et surtout Président de la Commission Technique durant de très nombreuses années. Nous avons été très heureux de l'accueillir à l'occasion des 50 ans du Comité.

Patrick commence par :

- Dossier ANS : comme pour la saison passée, le Comité continue de proposer son accompagnement pour remplir leur dossier. Il a eu un retour de la Ligue disant que certains clubs de Charente-Maritime n'avaient pas rempli correctement le dossier et ne recevront pas de subvention. Pour sa part le Comité a touché 5 500€.
- Ligue : il est annoncé 3 départs du côté des salariés et une fin de contrat d'apprentissage.
- Petit changement sur les mutations : le club quitté doit répondre dans les 7 jours. S'il n'y a pas de retour, la Ligue acceptera la mutation.
- Un nouveau club loisir a fait son affiliation : « Les Handballeurs du Marais » ce club devait se situer à La Ronde entre Courçon et Surgères mais la CDC d'Aunis ne leur a pas donné de créneaux de gymnase car ils n'auront pas d'équipe jeune. Le CA trouve inadmissible ce fonctionnement et trouve la CDC d'Aunis très peu favorable à la pratique sportive ...

Le Conseil d'Administration examine tous les rapports des commissions destinés au mémento de rentrée et apporte les corrections nécessaires.

Partie arbitrage : il y a la création d'un carton orange, celui-ci servira à l'accompagnateur des Juges Arbitres Jeunes d'intervenir et arrêter le match dès qu'il le sentira nécessaire.

Questions diverses :

Un club n'est pas à jour financièrement pour la saison 2022/2023. Pour éviter à ce club d'être bloqué pour établir ses licences et de continuer la saison 2023/2024, le CA a pris la décision d'établir un échéancier de 300 €uros par mois pendant 6 mois. Patrick doit prendre contact avec ce club.

Pierrot a animé une séquence de 45 minutes avec les élus autour de 3 tables rondes. L'objectif était de déclencher une réflexion collective sur le travail des Commissions. Les Commissions Arbitrage – Développement et Sportive devaient réfléchir sur l'amélioration des projets existants et sur la création de nouveaux projets pour la Saison 2023/2024.

Un rapporteur par Commission a présenté les prochains travaux de la Saison à venir.

Le CA a pris fin à 22H30 suivi du repas.

Alain BANDRIER
Secrétaire de séance

Patrick GAUTIER
Président